

"Puis, en se livrant au travail sur les lieux, tout étant autrement pour l'instant étrangers à la colonisation, ils s'y fixeraient pour la plupart; et, dans tous les cas, ils seraient empêchés d'émigrer. Cette considération est d'une grande importance dans l'économie politique, et, faute d'en avoir prévu et assez étudié les conséquences, des milliers de nos compatriotes, en proie à la misère, à l'indigence prolongée, se sont enfin découragés, se sont abandonnés au désespoir, et se sont livrés à toutes sortes d'excès ou ont émigré. Les souffrances et les angoisses de la faim leur sont devenues intolérables, tandis qu'un peu de travail et du pain les auraient infailliblement retenus au pays.

"C'est en partie pour prévenir de semblables désordres, et peut-être encore ceux d'une pire espèce, que Napoléon III a fait démolir une grande partie des anciennes maisons de Paris, et en a fait ériger à leur place d'autres uniformément belles et commodes, dont la construction, en procurant du travail et du pain à une populosse affamée, ne contribue pas peu à l'embellissement de cette ville séculaire et au maintien de l'ordre et de la paix locale.

"Disons de suite que, sous ce rapport, Napoléon a un imitateur dans la corporation de Montréal, et que cette ville subit heureusement des changements de même nature qui, en nous rappelant ceux de Paris, sont en grande partie la cause de la prospérité et du bonheur de la classe des ouvriers constructeurs de l'importum du Canada.

"Après avoir été, par la pratique des moyens indiqués, le fondateur d'une colonie florissante et heureuse, l'agent local du gouvernement pourrait être aussi chargé d'une autre mesure utile au bien commun et général; ce serait de régler la coupe du bois dans les forêts.

"Depuis un demi siècle au moins, nous aurions dû avoir une loi à cet effet. Plus d'une fois le besoin s'en faisant sentir, la proposition en a été faite, mais en vain. Cette loi pouvait avoir lieu à l'instar de ce qui se pratique dans les vieux pays de l'Europe, mais la pratique envahissante en a toujours fait repousser le projet. J'en avais fait la proposition dans le dernier parlement du Bas-Canada; mais, tout occupé de questions et de mesures exclusivement politiques, ma proposition ne reçut pas toute l'attention qu'elle méritait. Depuis cette époque, de néfaste mémoire, nos riches forêts ont été abandonnées à la hache destructive d'ambitieux spéculateurs, et aujourd'hui l'on voit avec douleur presque toutes les terres des concessions primitives complètement dénuées au grand détriment des cultivateurs actuels qui, privés de bois de chauffage qu'ils devraient devoir trouver en quantité suffisante, sur les terres qu'ils occupent respectivement, sont obligés, pour se protéger contre les rigueurs du climat, ou de faire au loin de fréquents, de longs et pénibles voyages en hiver, pour s'en procurer, ou bien, d'en acheter à grand prix sur nos marchés, alimentés, sous ce rapport, depuis nombre d'années à Montréal; principalement par le Haut-Canada. Ce sont les habitations rurales sises sur les rives des rivières Outaouais et Richelieu, mais surtout du fleuve St. Laurent qui sont les plus sujettes à cette grande souffrance....."

M.

Eaux d'échaudage des boucheries comme engrais

Nous lisons dans le *Canadien* :

"Les eaux d'échaudage des boucheries constituent un excellent engrais liquide; ces eaux, très-riches en matières animales, sont le plus souvent perdues pour l'agriculture. Les eaux d'échaudage sont celles, froides ou chaudes, qui ont servi au lavage, au nettoyage et à la cuisson de l'intestin des animaux

de boucherie, ou bien pour dégorger les têtes ou autres morceaux sanglants, et par conséquent elles se trouvent saturées de matières fécales, de sang et de graisse. Il est donc important de recueillir ces eaux, qui coulent trop souvent sur la voie publique, de les conduire dans des fosses ou bien de les entreposer dans des tonneaux, en ajoutant, dans ce cas, du sulfate de fer, pour empêcher la putréfaction du liquide. Que de choses perdues qui profiteraient largement à l'agriculture!

Petite chronique agricole

On lit ce qui suit dans le *Courrier de St. Hyacinthe* du 4 courant : "La semaine dernière il s'est fait des semences en beaucoup d'endroits, on dit même qu'il y a des cultivateurs qui ont jusqu'à 60 minots dans la terre, on devrait dire sous la neige, ce matin, car il y en a une couche d'un pouce qui recouvre toute la terre, et elle est tombée dimanche dans l'après-midi. S'il faut en croire les dires des anciens, cette couche de neige vaut un bon engrais sur les terres.

"Les cultivateurs des townships d'Acton ont en grande partie terminé leurs semences avant le 1er mai. Plusieurs ont 40 à 50 minots de grains en terre. Les jardinages sont faits presque partout."

Un ami nous informe que le Saguenay est libre de glace et ouvert à la navigation depuis la dernière semaine d'avril. Ce printemps la neige a disparu beaucoup plus vite à Chicoutimi et à la Grande Baie que de ce côté-ci du fleuve. Dans ces localités on a commencé les travaux des semailles à la fin d'avril et au premier de mai, un brave cultivateur de Chicoutimi, M. Blaire, avait déjà déposé en terre la semence de vingt minots de grains. C'est une preuve que le climat du beau territoire du Saguenay est favorable à l'agriculture, et avant ce jour nous en avions déjà bien d'autres preuves.

Les trois derniers jours de la semaine dernière ont été magnifiques. On a commencé à ressentir l'action bienfaisante de la chaleur. Dimanche le ciel s'est couvert de nuages, et la température s'est refroidie, mais le mauvais temps dont nous étions menacés est disparu. Le vent du nord-est, malheureusement est toujours le vent dominant. Les nuits sont constamment froides et accompagnées de bonnes gelées. La végétation languit et ne sort point de son long sommeil. Néanmoins ceux qui ont du labour d'automne ont pu semer ces jours derniers. Sur la ferme-modèle du Collège on a semé 11½ minots de blé samedi, le 8 du courant. Mardi plusieurs cultivateurs ont commencé à labourer.

L'accumulation de la neige a causé de bien graves dommages à bon nombre de vergers. Nous en avons vu quelques-uns en partie détruits. Les arbres dont le tronc a été épargné n'ont pu conserver leurs branches principales. L'unique remède à ce mal est de remplacer les sujets ainsi mutilés.

Il s'est fait une prodigieuse quantité de sucre cette année le long du Chemin-Taché, dans les townships Dionne, Fournier et Casgrain, vis-à-vis St. Roch et St. Jean. Quelques-uns ont fait jusqu'à 2,000 et 2,300 livres.

RECETTE AGRICOLE

Moyen pour soulager les douleurs

Pour soulager et quelquefois même guérir les douleurs, surtout celles provenant d'un refroidissement, il faut faire un mélange en parties égales d'alcool et d'essence de térébenthine; on frictionne longuement avec ce mélange les parties souffrantes. — *Journal des Cultivateurs*.